



Distance de constuction d'un batiment

Par **loulou**, le 19/01/2010 à 11:16

Bonjour,
je souhaite construire un batiment agricole pour stocker du materiel de 30 metre par 15 a quel distance dois je le faire par rapport au maisons des voisins et par rapport aux parcelle limitrophes

Par **Tisuisse**, le 19/01/2010 à 17:35

Bonjour,

Le service de l'urbanisme de votre mairie est en mesure de vous répondre puisque des règles particulières peuvent exister dans votre commune sans oublier le PLU, Plan Local d'Urbanisme.